



Procès-verbal du Conseil municipal du 06 mai 2026 à 20h00

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés

Présents : Isabelle VENDRASCO, Emmanuel SERRIER, Delphine VERNEY, Philippe HELF, Christophe BOCQUET, Sylvain DENOYELLE, Gil BENICHOU, Danielle DEPLANTE, Jean-Marie CURTO, Olivier ZAMPIN, Stéphanie MAUVERNAY, Anne-Lise ALEO, William GIRARD DESPROLET, Cyrielle MOREAU

Absente excusée : Chantal MARCHAND

Procurations : Chantal MARCHAND à Danielle DEPLANTE

- Désignation d'un secrétaire de séance : Philippe HELF
- Procès-verbaux des séances du 12 mars et 1^{er} avril 2026 adoptés à l'unanimité
- Décision prises par délégation
- Ajout d'une question supplémentaire : Madame le Maire propose d'ajouter une question à l'ordre du jour car le sujet a été débloqué après l'envoi de la convocation aux élus. Il s'agit d'un dossier relatif à l'acquisition d'une parcelle par la Mairie → adopté à l'unanimité
- Ordre du jour :

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération 2026_026 **Compte Financier Unique 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu le rapport de présentation du compte financier unique pour l'année 2025 pour la commune de Vaulx

Vu le compte financier unique de 2025 de la commune de Vaulx,

Considérant :

- Que conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents,

- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat,
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,
- Que la commune de Vaulx a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025,
- Les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote »,
- Que, dans ce cadre, Madame le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la Présidence de Monsieur Philippe HELF,
- Le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

Présentation générale du CFU				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	634 630,86 €	937 250,33 €	1 517 881,19 €
	Recettes réalisées	611 672,45 €	1 014 922,77 €	1 626 595,22 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	422 594,70 €	937 250,33 €	1 359 845,03 €
	Dépenses réalisées	229 355,76 €	799 339,25 €	1 028 695,01 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	382 316,69 €	215 583,52 €	597 900,21 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	-212 036,16 €	0,00 €	-212 036,16 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	170 280,53 €	215 583,52 €	385 864,05 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	170 280,53 €	215 583,52 €	385 864,05 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Madame le Maire étant sortie et n'ayant pas pris part au vote) :

- ❖ - **APPROUVE** le CFU 2025 de la commune de Vaulx
- ❖ - **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération 2026_027
Convention avec le CLI

Madame le Maire rappelle que, lors de l'élaboration du budget, les devis du Chantier Local d'Insertion (CLI) ont été débattus, validés et inscrits en dépenses.

Il appartient donc désormais au Conseil municipal de valider cet engagement en signant une convention avec le CLI, en rappelant l'engagement du CLI en faveur de l'insertion professionnelle de publics en difficulté.

La convention a été présentée aux membres du conseil municipal. Elle couvre un ensemble de travaux pour un montant total de 8 154,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention

Délibération 2026_028
Acquisition de parcelle B 668

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il avait été acté, au cours du conseil municipal du mois de décembre 2025, que la commune ferait valoir son droit de préférence pour l'acquisition d'une parcelle de bois cadastrée B 668.

Cette parcelle, située Sur Juienne, est d'une surface de 3070 m². Elle a été proposée au prix de 920,00 € (neuf cent vingt euros) par le notaire en charge de la vente, dont les conditions sont les suivantes :

- L'entrée en jouissance aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente
- L'acquéreur supportera les servitudes pouvant grever ces bois,
- L'acquéreur acquittera, à compter du jour fixé pour l'entrée en jouissance, tous impôts auxquels les bois vendus sont ou pourront être assujettis,
- L'acquéreur acquittera tous les frais de la vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** les conditions de vente mentionnées ci-dessus
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition,
- **PRECISE** que les fonds ont été inscrits au budget principal 2026

Délibération 2026_029
Acquisition de parcelle A 1318

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que des discussions avaient été entamées avec les héritiers de Monsieur Roger METRAL, au sujet d'une parcelle située au lieudit « seultier sud »

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
A	1318	Seultier Sud	0	25	78
Contenance totale			0ha 25a 78ca		

Cette parcelle, située à proximité d'une exploitation agricole, pourrait accueillir un système de protection incendie, de type « réserve souple d'eau » sur une partie du tènement. Les débits de la protection incendie sont en effet sous-dimensionnés sur ce secteur du village. Il est précisé que cette parcelle est classée en zone agricole.

- Considérant l'offre formulée à l'héritière au prix de 3500 € (trois mille cinq cents euros), frais relatifs à la vente à la charge de la collectivité,
- Considérant l'accord reçu le 30 avril 2026 de Madame ROMAND, héritière et propriétaire de ladite parcelle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les conditions de vente mentionnées ci-dessus
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition,
- **PRECISE** que les fonds ont été inscrits au budget principal 2026

Philippe HELF indique qu'il sera nécessaire de se rapprocher du SDIS pour les formalités et exigences en matière de défense incendie pour ce type de système. Une première estimation budgétaire fait état d'une dépense à prévoir de l'ordre de 15.000€ uniquement pour la poche à eau, et qu'il y aura sans doute des frais annexes (dalle béton, protection du périmètre par un grillage...)

Délibération 2026_030

Répartition du produit des amendes de police – sécurisation du parking de l'école et de la Route de Saint-Eusèbe

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que, chaque année, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie procède à la répartition de la dotation réservée aux communes de moins de 10.000 habitants au titre du produit des amendes de Police, attribuée par la Préfecture.

Les dossiers éligibles à ces subventions doivent impérativement connaître un démarrage sur l'année 2026. Les sommes allouées doivent contribuer au financement d'investissements portant :

- sur des aménagements de sécurisation des infrastructures et de leurs équipements, aménagement de carrefours, différenciation du trafic ou
- sur des équipements assurant l'information des usagers et la gestion du trafic (radar, feux tricolores....)

Madame le Maire propose aux élus de constituer un dossier pour des travaux de sécurisation du parking de l'école et de la Route de Saint-Eusèbe (phase 1)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- de **DEPOSER** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre de la répartition du produit des Amendes de Police Année 2025 – Programme 2026
- d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier

Délibération 2026_031

CDAS 2026 – remplacement de la chaudière fuel de la mairie

Madame le Maire informe les élus que la chaudière au fioul de la mairie nécessitera d'être remplacée par un système de chauffage plus vertueux écologiquement et moins énergivore. Des devis de remplacement ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises et les travaux ont été inscrits au budget principal 2026

Pour faciliter le financement de cette opération, la Commune peut déposer un dossier de demande de subvention au titre du CDAS 2026 – Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le bénéfice d'une subvention au titre du CDAS 2026
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de subvention CDAS 2026
- **PRECISE** que ces travaux seront engagés en 2026 et **RAPPELLE** qu'ils ont été inscrits au BP 2026.

Délibération 2026_032

CDAS 2026 – remplacement de fenêtres de l'école et de la cantine

Madame le Maire informe les élus que certaines fenêtres du bâtiment scolaire nécessitent un changement. C'est le cas notamment de celles de la cantine, dont la vétusté a été pointée lors d'un contrôle d'hygiène réalisé par les services de l'Etat.

Les premiers chiffrages obtenus évaluent cette dépense à hauteur de 10 800 € TTC.

Pour faciliter le financement de cette opération, la Commune peut déposer un dossier de demande de subvention au titre du CDAS 2026 – Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le bénéfice d'une subvention au titre du CDAS 2026
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de subvention CDAS 2026
- **PRECISE** que le délai de réalisation de ce projet dépendra du montant de la subvention obtenue (2026 ou report en 2027)

Délibération 2026_033

CDAS 2026 – sécurisation des hameaux tranche 1

Madame le Maire rappelle aux élus qu'un projet global de sécurisation des hameaux est en cours. Les premiers chiffrages font état d'une dépense globale de 702.000 € pour le hameau du Vieux Village. La priorité des élus a été positionnée sur le « tronçon 4 – carrefour Lagnat / Saint-Eusèbe », dont le montant estimatif des travaux s'élèverait à 72.000 € TTC.

Des travaux de sécurisation du parking de l'école, urgents, vont également être diligentés en 2026, pour un montant estimatif de 45.600 € TTC.

Pour faciliter le financement de cette opération, la Commune peut déposer un dossier de demande de subvention au titre du CDAS 2026 – Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le bénéfice d'une subvention au titre du CDAS 2026
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de subvention CDAS 2026
- **PRECISE** que le lancement de ces opérations est programmé sur l'année 2026.

B. INTERCOMMUNALITE

1) Informations diverses

Point sur l'élection de l'exécutif : Monsieur Yoann Tranchant, Maire de Sales, a été élu Président, et l'exécutif comporte un Vice-Président de moins que l'ancien mandat.

Le prochain conseil communautaire se tiendra le 11 mai.

Les commissions vont se mettre en place, les élus municipaux auront alors à se positionner pour siéger dans ces instances.

C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

2) Commission urbanisme

- Urbanisme : Point sur les dossiers en cours d'étude.

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
27/02/2026	DP 074 292 26 00010	RAVOIRE Bernard	1044 route de la maison forte	74150 VAULX	1044 route de la maison forte	A1017	Réfection toiture
03/03/2026	DP 074 292 26 00011	ROUGERIE Valentin	73 rue de l'Ancienne cure	74150 VAULX	73 rue de l'Ancienne cure	A683/A682/A681	Modification façades, modification toiture
11/03/2026	DP 074 292 26 00012	DENOYELLE / SZLAWSKI	251 route de Saint Eusèbe	74150 VAULX	251 route de Saint Eusèbe	A1452	Clôture et muret
23/03/2026	DP 074 292 26 00013	CONTAT Marie-Claire	8 chemin des Mariguettes	74150 VAULX	8 chemin des Mariguettes	A528	Détachement Division en vue de construire
01/04/2026	DP 074 292 26 00014	MIRABEL Gerald	304 route de l'ancienne Eglise	74150 VAULX	304 route de l'ancienne Eglise	A1184	Terrasse pour habiller la piscine
01/04/2026	PC074292260 0002	CHARREYRO N Patrick	Route du Fier	74150 VAULX	Route du Fier	C469	Construction Maison individuelle
01/01/2026	DP 074 292 26 00015	HOYNANT Charline	258 route du Miollasset	74150 VAULX	258 route du Miollasset	D823	Rehaussement du mur existant
08/04/2026	DP 074 292 26 00016	COUPEZ BAUDIN Catherine	44 chemin de la vieille forge	74150 VAULX	44 chemin de la vieille forge	B168/B169	création d'une dalle de béton sous l'abri
08/04/2026	DP 074 292 26 00017	COUPEZ BAUDIN Catherine	44 chemin de la vieille forge	74150 VAULX	44 chemin de la vieille forge	B168/B169	Barrières sur un toit plat existant lors de l'achat de notre maison en 1996
13/04/2026	PC074292260 0003	EARL Le Terroir TERRIER Hubert	109 chemin des pierres taillées	74150 VAULX	109 chemin des pierres taillées	C387/C339	création d'un abri a Génisses
13/04/2026	PC07429225X 0001	BIOLLAY Jean-Michel	338 chemin du Pessay Mornaz	74150 VAULX	338 chemin du Pessay Mornaz	B1116/B1119/B1122	Modification création garage ossature bois
20/04/2026	DP 074 292 26 00018	ROUGERIE Valentin	73 rue de l'Ancienne cure	74150 VAULX	73 rue de l'Ancienne cure	A683/A682/A681	Modification façades, modification toiture
20/04/2026	DP 074 292 26 00019	TRYBA WOODMONTA GNE	271 rue d'Alluège	74150 VAULX	271 rue d'Alluège	E235	Réalisation d'une pergola bioclimatique de 4.5*3.5m
22/04/2026	DP074292250 0041 MO1	LAMAISON Yves	60 impasse des Pêcheurs	74150 VAULX	60 impasse des pêcheurs	E220	modification hauteur de l'ouvrage

3) Commission Travaux – Aménagements

- Point sur les travaux en cours
- Retour sur la commission du 20 avril : concernant le fuite de toiture en maternelle les devis ont été validés, les travaux débiteront en juillet. Le vitrage endommagé durant les vacances scolaires de printemps lors du centre de loisirs sera remplacé après expertise par l'assurance de l'association 3 P'tits Points. Un électricien a été contacté pour la mise aux normes de la salle

communale suite au passage du bureau de contrôle. L'infiltration de la voûte de la rampe d'accès à l'école est en cours d'analyse.

- Prochaine commission en cours d'organisation
- Réunion trimestrielle pour les projets d'envergure en cours d'organisation pour l'ensemble des élus.

4) Commission marché, services, culture et vie associative

- Retour marché du 19 avril (et visite locaux techniques)
- Retour réunion commission du 23 avril : point sur les marchés, 10 à l'année, pas en août et celui de janvier est en balance, communication auprès de la presse locale est envisagée pour attirer plus de monde (Dauphiné Libéré, Hebdo des Savoie, radios...)
- Prochain marché le 17 mai (animations)
- Rencontre avec Fernand TERRIER : le sculpteur propose de faire don à la collectivité de plusieurs œuvres.

5) Commission finances – subventions

- Radars pédagogiques : le suivi est à reprendre → Gil BENICHOU
- Info sur les locaux vacants (46) et secondaires (17) : il serait possible de gagner entre 15 et 17.000 € d'impôts supplémentaires en mettant en place une taxe spécifique. Il faudra réfléchir rapidement sur ce sujet car le vote doit être fait avant le mois d'octobre 2026 pour application en 2027.

6) Groupe de travail « sentiers, patrimoine et environnement »

- Réunion le 11 juin

7) Groupe de travail « Communication »

- Flyers à distribuer (marché, VAL, CCAS, Age Vermeil)

8) Groupe de travail « école – jeunesse »

- Retour sur la réunion du 30 avril : travaux en cours à l'école ont été évoqués, et échange sur le projet d'aménagement de la cour de récréation. Il y aura un sondage aux parents et dans le prochain Vaulx'infos pour les attentes de la jeunesse

9) Groupe de travail « animations – manifestations »

- Retour sur la réunion cinébus et Communauté de Communes du 08 avril : le film « ma mère, Dieu et Sylvie Vartan » sera projeté le 1^{er} août
- Retour sur la réunion Decolum (déco octobre rose et illuminations Noël) : devis en attente de réception.

10) Informations du CCAS

- Retour sur la réunion du 22 avril : installation du conseil d'administration, avec les nouveaux membres, élection de la Vice-Présidente, budget, et préparation de la fête des mères (le cadeau sera pris chez le maraîcher qui vient de s'installer au village, pied de tomate et basilic)
- Prochaine réunion le 23 juin à confirmer, après un rendez-vous avec l'association de l'Age Vermeil

11) Informations de l'Ecole

- Retour sur la fresque, visite du 30 avril, inauguration le 29 juin
- Fermeture à clé du grenier validé

D. QUESTIONS DIVERSES

- Elections sénatoriales : le 27 septembre. Il faut prévoir une réunion du conseil municipal le 05 juin (date impérative) à 19h30.
- Arbre menaçant Chemin des Vignes : un devis pour l'abattage de l'arbre sera demandé et comparé avec le coût de l'intervention de l'agent technique avec évacuation en déchetterie.
- Chaises pour la salle communale : réception de 3 échantillons

Séance levée à 22h10

Signatures :

Philippe HELF, Secrétaire de séance	Isabelle VENDRASCO, Maire
	